



Participez en 2018-2019
au **Concours des Jeunes Jurés des pratiques agro-écologiques
sur Prairies et Parcours**
(ex Concours Prairies Fleuries)
www.concours-agricole.com

Qui peut participer ?

Le concours est ouvert aux classes des établissements d'enseignement agricole publics et privés du secondaire (2nde, 1ère STAV, CGEA, etc.) et du supérieur (BTS ACSE, GPN, BPREA, IUT, etc.). Ce programme convient particulièrement bien dans le cadre du module M57 du BTS ACSE, des MIL agro-écologie ou des plages de pluridisciplinarité agronomie / zootechnie / écologie.

Quelles thématiques d'étude ?

Le concours traite de la valorisation des surfaces herbagères dans les exploitations d'élevage et dans les territoires.

Les prairies fleuries sont des surfaces herbagères (non semées) riches en espèces, fauchées ou pâturées pour nourrir le bétail. Elles présentent une forte biodiversité et un intérêt agronomique et fourrager dans les systèmes de production des agriculteurs.

Le Concours, comment ça marche ?

Les élèves ou les étudiants constituent un jury assurant localement le rôle des experts du Concours Général Agricole des pratiques agro-écologiques sur prairies et parcours. Chaque jury doit visiter au moins deux parcelles appartenant à deux exploitations agricoles volontaires. La ferme du lycée peut participer, mais au moins une exploitation du territoire doit également être mobilisée. A l'aide de fiches de notation permettant d'évaluer les propriétés agro-écologiques des prairies, les classes élisent la parcelle présentant le meilleur équilibre, puis restituent leur travail aux éleveurs.

Dans un deuxième temps, les classes participantes envoient leur dossier au jury national. Un jury d'experts analyse la qualité de la démarche menée par chaque jury jeunes en France et désigne celui qui a réalisé le meilleur travail. Les classes lauréates sont récompensées au salon de l'agriculture à Paris, où elles sont invitées à présenter leur travail.

Quelles étapes ?

1^{er} Septembre 2018 - 31 Décembre 2018 : inscriptions des classes,
13-15 novembre 2018 : formation des enseignants (Limoges),
Avril-Juin 2019 : réalisation du concours sur le terrain,
Octobre 2019 : envoi du dossier au jury national.

Plus d'infos ?

→ Sur la [page internet du Concours Général Agricole](http://www.concours-agricole.com)

Concours organisé par



Partenaires

